
DECISION N° : 215.10.2023

OBJET : Consultation n°2023.10 relative à la location de cars avec et sans chauffeur pour la commune d'Osny – Lot 01 : Location sans chauffeur
Avenant n°1

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 1° relatifs aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ouverte,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T,

VU la décision n°184.09.2023 du 14/09/2023 relative à l'attribution du marché n°2023.10 relatif à la location de cars avec et sans chauffeur – Lot 01 : Location sans chauffeur, désignant titulaire la société OLICARS sise 39 chemin de la Chapelle Saint Antoine à Ennery (95300), représentée par Monsieur Sylvain De Oliveira, pour un montant maximum annuel des commandes de 70 000 € HT,

Considérant que le car mis à disposition à compter de la notification ne correspond pas aux besoins énoncés dans le CCTP,

Considérant qu'il convient de passer un avenant n°1 intégrant le changement du car avec la fiche technique du nouveau car et que celui-ci ne bouleverse pas l'économie générale du marché, ni n'en change l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

Considérant le projet d'avenant 1 ci-annexé,

DECIDE :

Article 1 :

DE SIGNER l'avenant n° 1 relatif au marché n°2023.10 relatif à la location de cars avec et sans chauffeur – Lot 01 : Location sans chauffeur, avec société OLICARS sise 39 chemin de la Chapelle Saint Antoine à Ennery (95300), représentée par Monsieur Sylvain De Oliveira.

L'avenant n° 1 est sans incidence financière.

Article 2 :

PRECISE que toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

Article 3 :

Dit que la dépense résultant dudit contrat sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 et suivants.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le

Signé électroniquement le 26/10/2023





AVENANT N°1
ACCORD-CADRE n° 2023.10

LOCATION DE CARS AVEC ET SANS CHAUFFEUR POUR LA COMMUNE D'OSNY
LOT 01 : LOCATION SANS CHAUFFEUR

notifié le 14/09/2023

ENTRE

D'une part,

Mairie d'Osny - Château de Grouchy - 14 rue William Thornley – BP 90014 – 95520 OSNY
Représentée par Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, Maire

ET

D'autre part, l'entreprise mandataire du marché objet du présent avenant :

OLICARS sise 39 chemin de la Chapelle Saint Antoine – 95300 ENNERY
Représentée par Monsieur Sylvain DE OLIVEIRA

SBO

Article 1 - Caractéristiques du marché initial :

La consultation pour les deux lots relatifs à la location de cars avec et sans chauffeur pour la commune d'Osny a été lancée le 09 juin 2023.

Qu'au terme de l'analyse, les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis le jeudi 24 août 2023 ont décidé d'attribuer l'accord-cadre du lot 01 relatif à la location de cars sans chauffeur à l'entreprise OLICARS.

L'accord-cadre a été notifié à l'entreprise OLICARS, le 14/09/2023, il a été conclu sans minimum et avec un maximum annuel de 70 000 € HT.

Article 2 - Objet de l'avenant n° 1

Les caractéristiques du car mis à disposition de la ville par l'entreprise titulaire à compter de la notification du marché ne correspondaient pas aux besoins énoncés dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) notamment l'âge et le kilométrage du véhicule.

Il a donc été proposé par OLICARS de nous mettre à disposition un nouveau car à compter du 24 octobre 2023 dont la fiche est annexée.

La fiche technique du nouveau car est jointe en annexe.

Article 3 - Impact financier

Sans incidence financière.

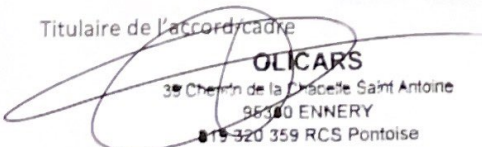
Article 5 – Effet du présent avenant n°1

Toutes les autres dispositions de l'accord-cadre initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Sylvain DE OLIVEIRA
OLICARS

Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Signé électroniquement le 26/10/2023

Titulaire de l'accord-cadre

OLICARS
39 Chemin de la Dîscelle Saint Antoine
95100 ENNERY
019 320 359 RCS Pontoise


Le Maire

JM. LÉVESQUE

Offre IRIZAR/sbo/olicars/15-09-23

[Complémentaire personnalisation client, accompagne la fiche standard France](#)

[IRIZAR i4 H AD2 Intégral Smart Efficiency 13.23 mètres B7/HVO](#)

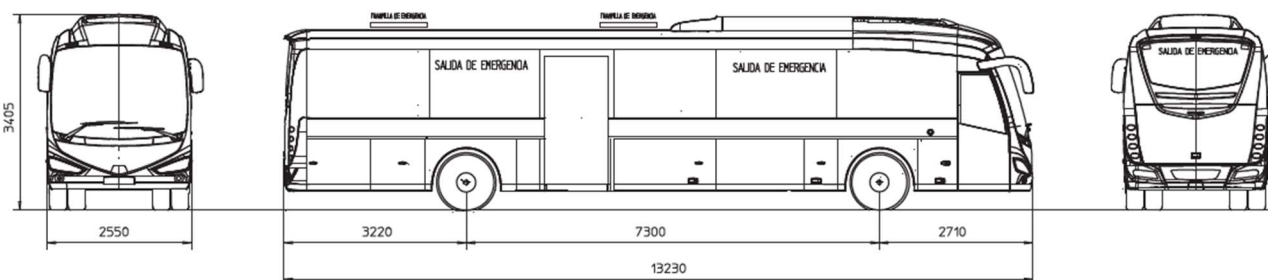
[pour validation, parapher chaque page et signature sur dernière](#)



Structure :

- Porte 2 Centrale simple large 1150 mm pour accessibilité UFR (prédisposition)
- Prédispositions pour fixation d'une armoire porte-vélos sur face arrière

i4H 13.23 SCANIA M320 E6 EB NBG (Diesel):



Motorisation :

- Sans changement par rapport au Std EU6 step E – DAF MX 11-250 340 CV

- Moteur DAF MX11-250 – 340 CV / 1 700 Nm de couple

Boite de Vitesse et Pont :

- Sans changement par rapport au Std – ZF Traxon 12TX2411BO+Intarder3
- Pont ZF A132II, ratio 3.23/1 (pont plus court pour activités polyvalentes moins de 1500 t/min à 100)

Jantes et trains roulants :

- Suppression des jantes aluminium ALCOA LVL01 et remplacement par jantes acier 8.25*22.5 10 trous
- Pneumatiques 295/80*22.5 marque CONTINENTAL conformité M+S toutes saisons

Peinture :

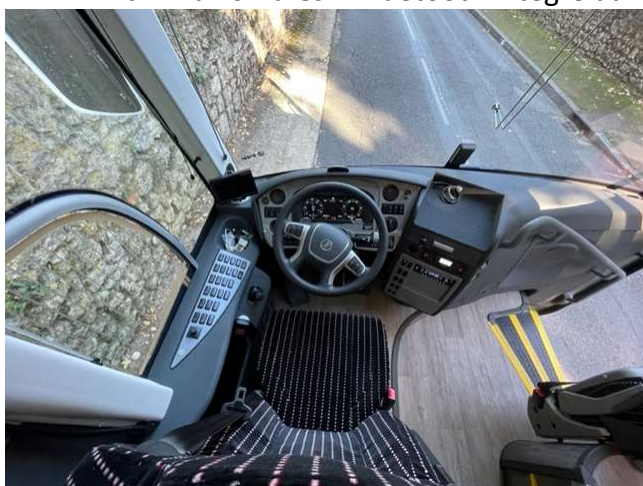
- BLANC RAL 9010 (blanc industriel classique) ou RAL 9003 (blanc pur plus moderne)

Eclairages extérieurs :

- Phares LED avec fonction corner light
- Feux de gabarit supplémentaire type JOKON, montage au-dessus du pare-choc AR

Poste de conduite / conducteur :

- Ethylo-test Anti-Démarrage DRAEGER 5000
- Micro conducteur sur col de cygne
- Prise USB double
- Tiroir intégré et fermant à clé, embase pour billettique
- Rétroviseurs électriques et dégivrants
- Caméra de recul
- Kit « mains-libres » Bluetooth intégré dans le micro conducteur « col de cygne »



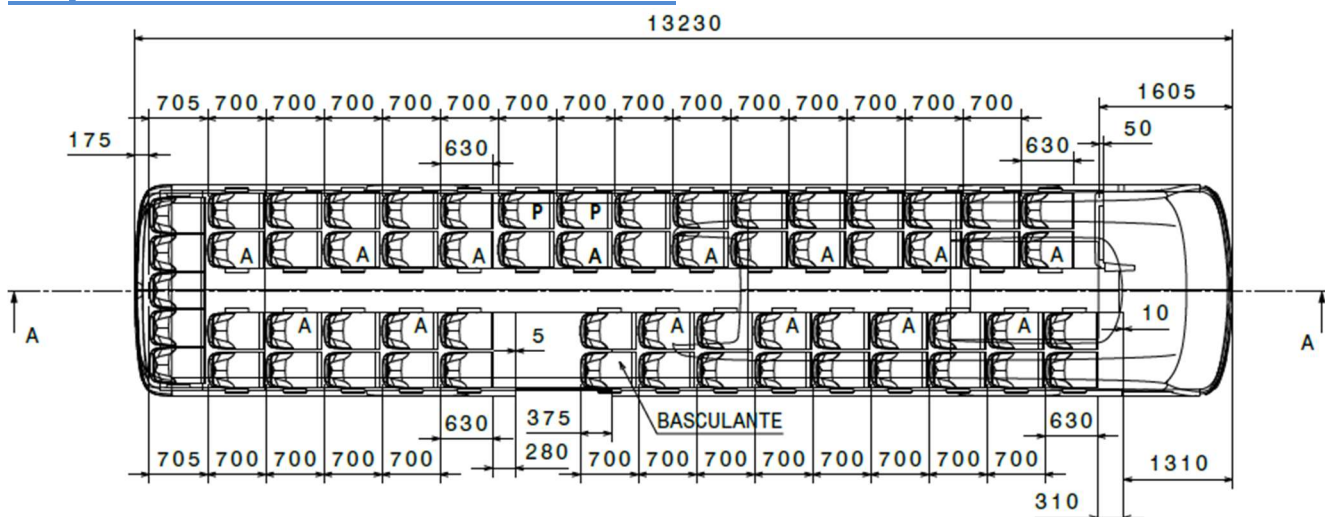
UFR :

- Prédiposition pour installation en rétrofit à la demande d'un pack UFR comprenant ascenseur MASATS KS7 et fixations pour 1 fauteuil

Audio :

- Audio ACTIA 550 DAB+ avec lecteur SD/USB/Bluetooth
- Précâblage anti enfant oublié O'Cock (équipement non fourni)
- En option (voir tableau des tarifs) : écran avant vidéo 22" TFT et lecteur DVD ACTIA 650 DAB+
- En option : Girouette avant Hanover Display courbe DD031
- En option : Girouette latérale intégrée Hanover Display DD010 ou DD012
- En option : Girouette arrière Hanover Display DD020
- En option : Système de vidéo-surveillance intérieure 4 caméras avec enregistreur, avec ou sans moniteur de contrôle par le conducteur

Implantation intérieure 63+1 :



Sellerie :

| SIEGES exclusifs i4, bannes d'accoudoirs côté couloir | | | |
|---|--|--------------------------|-----------------------------------|
| Désignation | Référence | Désignation | Référence |
| Rideaux passagers | Plissés collection IRIZAR | Coques Arrières dossiers | PVC soft touch gris |
| Garnissage de base | Velours collection IRIZAR | Garnissage PMR | Velours collection IRIZAR |
| USB | Optionnel 1 par passager, montage au set individuel passager | Sièges écartables | NON DISPONIBLE |
| Têtières | Cuir Polipiel collection IRIZAR | Type de ceintures | 2 points / 3P aux places exposées |



Visuel pour exemple.

Sellerie présentée inclinable avec
accoudoirs relevables

